



---

## **Entrave aux parcours professionnels et non respect du statut**

---

# **SUD-Rail fait rétablir les agents dans leurs droits !**

L'éclatement de la SNCF combattu par SUD-Rail notamment lors du passage de la loi ferroviaire de 2014 a des conséquences directes sur le quotidien des cheminotes et des cheminots : mutations entravées, périmètre de notations redécoupés, communication entre services remise en cause...

Pour « adapter » le Statut à la création des 3 EPIC, la direction a ainsi procédé à de nombreuses réécritures du Statut en avril 2016 (RH001) **qui sont loin de maintenir des droits constants pour toutes et tous et que chaque activité tente d'interpréter à sa convenance !**

Ainsi alors qu'on nous promet à longueur d'année l'unicité du GPF, la garantie de « parcours professionnels » et de passerelles pour passer d'une activité à une autre, la réalité est bien différente !

- En novembre 2015, dépassée par le nombre d'inscrits au TC Fret (plus de 1100 candidats !) la direction Fret annule purement et simplement l'examen et annonce qu'un nouvel examen sera programmé en 2016... avec des conditions d'inscription restreintes !!
- En juin 2016, des centaines d'inscriptions sont enregistrées pour l'examen de TGM. **Cette fois, la direction de la Traction « annule » l'inscription des 80 candidats issus des EIC au motif qu'ils appartiennent à un autre EPIC et qu'un examen pour l'accès à la qualification E (TTMV) est déjà ouvert sur leur périmètre !**

---

**La fédération SUD-Rail est immédiatement intervenue auprès de la DRH pour contester cette décision totalement arbitraire et contraire au Statut et l'intégralité des candidats<sup>1</sup> inscrits avant le 14 juin 2016 seront réinscrits à l'examen.**

---

Plutôt que de s'interroger sur les raisons de cet afflux de candidatures (manque d'attractivité de certains dispositifs de formation ou de certaines filières) la direction cherche donc à entraver le déroulement de carrière des agents.

En cas de difficultés pour intégrer le dispositif de formation, contactez un représentant SUD-Rail !

*Saint-Denis, le 13 juillet 2016*

---

<sup>1</sup> Dont le LPA est situé sur les régions Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Paris-Est, Paris-Nord, Paris Saint-Lazare, Paris Rive Gauche, Paris Sud Est, Reims, Strasbourg et Tours.